Fonds SériesSmart 2040 Assomption Vie

Bref aperçu

au 31 décembre 2025

Date de disponibilité du fonds : le 19 nov. 2018
Date de création du fonds : le 19 nov. 2018
Gestionnaire de portefeuille : Placements Louisbourg

Valeur totale du fonds : 9 152 000 $
Taux de rotation du portefeuille : 9.27 %

Catégorie du Fonds	Placement minimal ($)	RFG (%)	Valeur liquidative ($)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie)	500	2,68	18,58	296,99

Détails sur les SériesSmart

SériesSmart suit une trajectoire qui ajuste dans le temps la composition sous-jacente des investissements et la volatilité. La répartition des investissements du fonds réduit le risque au fil du temps, ce qui minimise les risques à l'approche de la date cible de votre objectif.

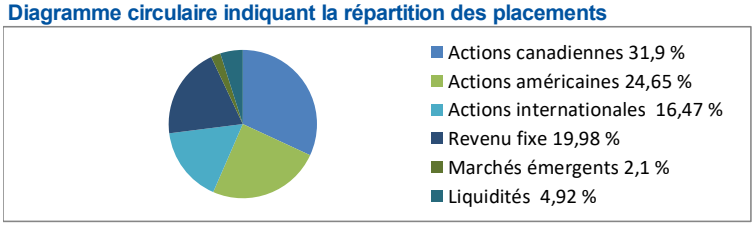
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des fonds secondaires. Les fonds sous-jacents investissent dans des actions ordinaires canadiennes à petite et grande capitalisation, des actions ordinaires étrangères, des titres à revenu fixe canadiens, des titres à revenu fixe étrangers, des actions privilégiées canadiennes et des placements alternatifs, y compris dans des biens immobiliers et des infrastructures.

Dix principaux placements

	% actifs
Fonds de dividendes Louisbourg	27,96
Fonds d'actions américaines Louisbourg	11,92
Fonds d'actions internationales Louisbourg	9,96
Fonds d'obligations de sociétés Louisbourg	7,42
Fonds négocié en bourse MSCI EAEO iShares Core	6,51
Fonds de sélection d'actions américaines CI	6,02
Fonds Vanguard négocié en bourse 500 Index	5,76
Fonds d'obligations canadiennes Louisbourg	5,56
Fonds d'actions privilégiées Louisbourg	4,13
Fonds marché monétaire Louisbourg	3,77
Total	**89,01**
Nombre total des placements :	**17**

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi la série A, au cours des 7 dernières années.

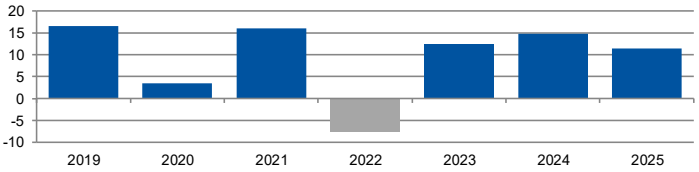
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ le 19 nov. 2018 ayant opté pour la série A détient maintenant 1 796.68 $ brut au 31 déc. 2025. Ce montant correspond à une moyenne de 8.58 % par année.

Rendement annuel (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours des 7 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 6 ans et un rendement négatif pendant 1 an.



Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter votre Guide d'Information.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche le potentiel d'une croissance à long terme et qui est très à l'aise avec les fluctuations du marché.

770 rue Main / CP 160 / Moncton NB E1C 8L1
Tél.506-853-6040 / 1-888-577-7337 · www.assomption.ca
Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, faisant affaire sous le nom Assomption Vie

Assomption Vie
Placements et retraite

Fonds SériesSmart 2040 Assomption Vie

Combien cela coûte-t-il?

1. Frais d'acquisition: Il n'y a aucun frais d'acquisition sur la série A de fonds

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paie une commission allant jusqu'à 2.3% à votre conseiller.
Frais d'acquisition différés	s.o.	

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)	Commission de suivi maximale
Série A (sans frais de sortie)*	2,68	0.50%

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse à votre conseiller une commission de suivi allant jusqu'à la commission de suivi maximale indiquée dans le tableau ci-dessus. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

• Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 $ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
• Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 $ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
• Des frais de 25$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
• Des frais de contrat mensuels jusqu'à 5$ peuvent s'appliquer à un régime d'épargne collectif.

770 rue Main / CP 160 / Moncton NB E1C 8L1
Tél.506-853-6040 / 1-888-577-7337 · www.assomption.ca
Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, faisant affaire sous le nom Assomption Vie